



Modification structure et transformation usage sans accord copro

Par **orange79**, le **30/06/2009** à **22:37**

Bonjour,

Nous sommes une petite copropriété de 5 propriétaires d'un immeuble à Paris, géré par un syndic bénévole.

Le propriétaire du RDC, un local commercial a entrepris les travaux suivants SANS ACCORD ECRIT de la copropriété:

- * Changement des poutres et poteaux de structure
- * Reprise des fondations et murs porteurs
- * Transformation de l'usage du local en appartement (zone PLU: Artisanat et commerces)
- * Changement de la vitrine sur Rue du RDC

La copropriété a reçu de sa part, une fois les travaux réalisés une facture de 19200 € (coût très exorbitant par rapport aux travaux réalisés)

Les questions que nous nous posons:

- 1/ Sommes nous obligés de payer? si nous ne payons pas quels les recours de ce proprio et les risques pour nous?
- 2/ Aucune déclaration n'a été faite à la mairie de sa part (à la fois pour le changement d'usage et la modification facade sur rue, en sachant que nous sommes dans une zone protégée Monuments historiques)? Quels sont les risques pour nous et nos recours éventuels

Merci pour votre aide